

DEC171018DR18

Décision portant nomination de M. Laurent BRUTIER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8187 intitulée Laboratoire d'océanologie et de géosciences

LE DIRECTEUR,



Délégation
Nord Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr

Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canonnières CS 60009
59046 LILLE Cedex

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement l'unité UMR8187, intitulée Laboratoire d'océanologie et de géosciences, et nommant M. François SCHMITT en qualité de directeur ;

Considérant que M. Laurent BRUTIER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la DR18 du 03 au 04 novembre 2016, du 08 au 09 décembre 2016 et du 12 au 13 janvier 2017

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Laurent BRUTIER (*IGE*), est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR8187 intitulée Laboratoire d'océanologie et de géosciences, à compter du 14 Janvier 2017.

M. Laurent BRUTIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Laurent BRUTIER, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

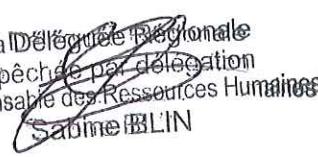
Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 24/03/2017

Le directeur de l'unité
François SCHMITT


Laboratoire d'Océanologie
et de Géosciences
UMR 8187 LOG
François SCHMITT, Directeur

Visa de la Déléguée Régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS


IP/la Déléguée Régionale
empêchée par dérogation
la Responsable des Ressources Humaines
Sabine BLIN

Visa du Président de l'Université
Hassane SADOK

